

LJ PREMIERE LIGNE à l'enseigne « EDEN PARK »

VENTE DU 04/06/2014

1 Place Docteur Léon Martin 38000 GRENOBLE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mercredi 4 juin 2014 à 10 heures

1 Place Docteur Léon Martin

38000 GRENOBLE

D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE VENTE DE PRET A PORTER MASCULIN ET DE TOUS
PRODUITS ACCESSOIRES

Liquidation Judiciaire de la SARL PREMIERE LIGNE à l'enseigne « EDEN PARK ». Jugement du Tribunal de
Commerce de Grenoble, en date du 11 Mars 2014.

MISE A PRIX : 25.000 €

S'appliquant :

A) Aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage,
droit au bail) à concurrence de 12. 500 €

B) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation)
à concurrence de..... 12. 500 €

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 16 avril 2014. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à
GRENOBLE (Isère) 9 Bis Rue de New York, en l'Etude de Me Christophe ROUMEZI, Mandataire-Judiciaire, seu
habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été
dressé par la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé en
son Etude, où il peut être consulté. Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SCP Jean-Claude ANAF
et Associé, Commissaires priseurs judiciaires à Grenoble.

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 15.000 € par chèque certifié à l'ordre de la SCP
Jean-Claude ANAF et Associé. Pour le paiement du solde, une garantie bancaire ou chèque certifié sera exigé
immédiatement après l'adjudication, à l'acquéreur du fonds de commerce. Règlement comptant frais en sus.

A défaut d'adjudicataire pour le fonds de commerce, vente détaillée du matériel.

